



INFORMATION

ACTION PUBLIQUE 2022

C'est Quoi ?

VIVENT LES SERVICES PUBLICS !

C'est 60 à 90 milliards en moins, pour qui, pour quoi ?

Qui est concerné ? VOUS !

Quelques conséquences concrètes que vous connaissez peut-être déjà :

- La réforme ferroviaire
- La réforme de l'audio-visuel
- Les réformes dans l'Éducation : maternelle, baccalauréat, loi ORE (Orientation Réussite des Étudiants), Parcoursup, formation professionnelle...
- La loi Elan (logement)
- La retenue de l'impôt à la source, la baisse des impôts des sociétés, de l'ISF, de nouvelles exonérations de cotisations sociales « patronales », l'augmentation de la CSG...
- La destruction de la Sécurité Sociale copiée sur le « modèle » des USA, qui pense « assistantat » plutôt que « solidarité »
- Le projet de **réforme des retraites** mettant fin aux 42 régimes de retraite (→ privé, public, régimes spéciaux) et ouvrant la voie à la baisse massive des pensions : tout le monde y perd !
- L'offensive contre les minima sociaux.
- Réforme de l'assurance chômage, les chômeurs étant des privilégiés.
- Les privatisations, les externalisations (Aéroports de Paris, barrages hydro électriques, Française des jeux, logement social, hôpitaux, DGCCRF...)

- Les fermetures de multiples services publics : Poste, énergie, trésoreries, tribunaux, centres de Sécu, accueils SNCF... à la campagne comme au cœur de Paris !

• 21 secteurs concernés !

Solidarités / Minima sociaux, Solidarités / Handicap et dépendance, Politique familiale, Santé, Emploi et formation professionnelle, Gestion des aides aux entreprises, Recouvrement des prélèvements obligatoires, Logement et hébergement d'urgence, Énergie, Politique des transports, Soutien à l'agriculture et la forêt, Sécurités, Outre-Mer, Justice, Défense, Action extérieure de l'État, Aide publique au développement, Éducation, Enseignement supérieur et recherche, Culture, médias et audiovisuel public, Sports

Euh ? Et pourquoi on entend parler de CAP 22 ?

Le Comité CAP 22 est un comité dit « indépendant » qui travaille pour faire des préconisations au gouvernement dans le cadre d'Action publique 2022. Il est présidé par le président du Conseil d'administration de **Safran**. Beaucoup de dirigeants de grandes multinationales, de grandes banques, du FMI, d'anciens ministres étrangers ayant sévi dans leur pays,... en sont membre ! Ce rapport devait être publié fin mars. Selon BFM le rapport serait tellement explosif qu'il se peut qu'il ne soit jamais publié... à suivre...

Les services publics sont-ils has been ?

Au contraire ! Le service public du XXIème siècle peut et doit être une formidable dynamique ! Nous avons proposé de nombreuses pistes dans un manifeste associant de nombreux collectifs, coordinations, organisations syndicales, associatives et politiques.

Nous croyons à l'intelligence collective et à l'apport citoyen : chacun peut proposer sur notre site www.convergence-sp.fr des modifications au manifeste.

Nous sommes pour la DÉMOCRATISATION des services publics, pour que les usagers, les personnels et les élus participent au contrôle et à la gestion des services publics. Car les services publics sont NOTRE BIEN COMMUN !

Les services publics permettent l'existence de politiques publiques **sans eux pas d'égalité et en premier lieu d'égalité femmes-hommes, pas de solidarités, d'écologie, de droit du travail, d'aménagement du territoire, d'accès aux droits.**

Ils sont donc un formidable vecteur d'égalité et un moteur précieux de notre économie : ils sont la première raison d'implantation de nos entreprises !

La preuve : aucun village, aucune ville moyenne ne peut résister au départ de ses services publics.

Nous devons créer de nouveaux services publics : logement, eau, agriculture, informatique, ...

Ces nouveaux services et les services publics existants devraient couvrir les besoins des citoyens qui doivent pouvoir les exprimer.



DES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DES CITOYENS !

L'informatique, les big data doivent les y aider... Or par choix politique on les utilise pour reporter la responsabilité et le travail sur l'usager afin de supprimer 120 000 postes. On cloisonne usagers et personnels : pour les usagers, difficile d'exercer leurs droits, pour les personnels, difficile d'exercer leurs missions de services publics auxquelles ils sont profondément attachés. Usagers et personnels ont le même intérêt : mettre l'informatique au service de l'Humain et de l'intérêt général non à celui de la déshumanisation et du seul profit !

Être usager et citoyen est tout de même plus sympathique qu'être un client dépendant de l'offre et de la demande non ?

Et les fonctionnaires et personnels sous statut ? **Fonctionnaire c'est un privilège ... pour les usagers !** En effet il faut des personnes œuvrant à la continuité du service, pour l'intérêt général et non soumis aux diktats de rentabilité, aux influences d'intérêts particuliers ou à des ordres illégaux. Tout le monde (ou presque !) souhaite qu'un cheminot puisse refuser de faire rouler un train dangereux, qu'un inspecteur des impôts refuse de fermer les yeux sur un dossier sensible, que les emplois ne soient pas instables dans les centrales nucléaires, que les inspecteurs du travail puissent faire correctement leur travail... etc.

Bien sûr tout le monde devrait pouvoir, réellement, refuser, dans le public et le privé des ordres illégaux ou contraire à l'intérêt général : **c'est donc vers la stabilité de tous les emplois que nous devons aller, public et privé, pas à leur précarisation généralisée !**

**Rejoignez notre combat pour la reconquête
de nos services publics !**

ConvergenceServicesPublics@gmail.com

www.convergence-sp.fr

Facebook : ConvergenceSP